

Dinde et conjugaison, François Cavanna, *Mignonne, allons voir si la rose...*, 1997

Quand, à l'horizon du cours de français, se lève pour la première fois, nuage lourd de menaces, le participe passé conjugué avec l'auxiliaire « avoir », l'enfant comprend que ses belles années sont à jamais enfuies et que sa vie sera désormais un combat féroce et déloyal des éléments acharnés à sa perte.

L'apparition, dans une phrase que l'on croyait innocente, du perfide participe passé déclenche, chez l'adulte le plus coriace, une épouvante que le fil des ans n'atténuera pas. Et, bien sûr, persuadé d'avance de son indignité et de l'inutilité du combat, l'infortuné qu'un implacable destin fit naître sur une terre francophone perd ses moyens et commet la faute. A tous les coups [...]

Pourtant, s'il est une règle où l'on ne peut guère reprocher à la grammaire de pécher contre la logique et la clarté, c'est bien celle-là. [...] Quoi de plus lumineux ? Prenons un exemple : « J'ai mangé la dinde. » Le complément d'objet direct « la dinde » est placé après le verbe. Quand nous lisons « j'ai mangé », jusque-là nous ne savons pas ce que ce type a mangé, ni même s'il a l'intention de nous faire part de ce qu'il a mangé. Il a mangé, un point c'est

tout ! La phrase pourrait s'arrêter là. Donc, nous n'accordons pas « mangé », et avec quoi diable l'accorderions-nous ? Mais voilà ensuite qu'il précise « la dinde ». Il a, ce faisant, introduit un complément d'objet direct. Il a mangé QUOI ? La dinde. Nous en sommes bien contents pour lui, mais ce renseignement arrive trop tard. Cette dinde, toute chargée de féminité qu'elle soit, ne peut plus influencer notre verbe « avoir mangé », qui demeure imperturbable. Notre gourmand eût-il dévoré tout un troupeau de dindes qu'il en irait de même : « mangé » resterait stoïquement le verbe « manger » conjugué au passé composé. Maintenant, si ce quidam écrit « La dinde ? Je l'ai mangée » ou « La dinde que j'ai mangée », alors là, il commence par nous présenter cette sacrée dinde. Avant même d'apprendre ce qu'il a bien pu lui faire, à la dinde, nous savons qu'il s'agit d'une dinde. Nous ne pouvons pas nous dérober. Nous devons accorder, hé oui. « Mangée » est lié à la dinde (c'est-à-dire à « l » ou à « que », qui sont les représentants attirés de la dinde) par-dessus le verbe, par un lien solide qui fait que « mangée » n'est plus seulement un élément du verbe « manger » conjugué au passé composé, mais également une espèce d'attribut de la dinde. Comme si nous disions « La dinde EST mangée ».

François CAVANNA, *Mignonne, allons voir si la rose...*, 1997